

23 Sept 1841

C I R C U L A I R E

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.



MONTRÉAL, 23 SEPTEMBRE 1841.

M O N S I E U R ,

Je crois devoir, par la Pastorale ci-jointe, informer le Diocèse du résultat de mon voyage en Europe, sans pourtant entrer dans aucun détail ; étant suffisant qu'il connaisse en général que Dieu a daigné léguer ce voyage, pour l'avantage de la Religion dans cette partie de la vigne du Soigneur confiée à nos soins. Il n'en sera pas ainsi de vous, Messieurs, qui m'êtes donnés pour Collaborateurs, et dont la coopération cordiale et affectueuse m'est si nécessaire pour l'accomplissement des desseins de Dieu en ce nouveau diocèse. Depuis que la divine Providence m'en a confié l'administration, j'ai toujours, comme je vous l'ai plusieurs fois répété, été vivement pénétré de cette pensée que je n'avais aucun bien à faire dans le poste éminent que j'occupe, si je n'étais pas assez heureux pour vous associer à toutes mes œuvres, et par vous tous les fidèles ; afin de les rendre toutes des œuvres diocésaines, en leur imprimant le sceau de l'union la plus intime. Mais cette pensée m'a fait une singulière impression, tout le tems que j'ai été à même de voir le bien qui s'opère ailleurs. En visitant diverses églises de la chrétienté, et entrant dans le détail des œuvres admirables qu'y opère un généreux dévouement pour la cause sacrée de la religion, je me suis convaincu que l'évêque de Montréal, s'il est bien uni au clergé, peut, avec le secours d'en haut, donner l'élan et faire prospérer ici celles de ces œuvres qui se rattachent à nos besoins. L'expérience du passé m'ayant convaincu que je pouvais compter sûrement sur votre bonne volonté, j'ai agi en conséquence, en prenant des arrangemens pour augmenter le nombre des ouvriers évangéliques, et multiplier nos moyens d'exercer la charité et de donner une éducation religieuse aux garçons et aux filles, arrangemens qui ne seraient que des projets présomptueux, si vous n'en faisiez votre affaire, comme j'en ai une pleine assurance ; parce que, tout en comptant souverainement sur la divine Providence, l'on ne doit pas certainement la tenter. C'est pour cela que plusieurs de ces arrangemens n'ont pas été complètement conclus ; et que j'ai dû prudemment en suspendre l'exécution, pour avoir le tems de m'entendre avec vous.

Vous recevrez sous peu du renfort pour vous aider à porter le terrible poids du ministère, qui écrase un grand nombre d'entre vous. Ce secours est pour ce moment fort au dessous de vos besoins ; mais il va ouvrir la porte à de plus grands. Je suis persuadé que vous aurez dans ces nouveaux ouvriers des auxiliaires qui ne viennent ici que pour vous aider à porter, dans l'union et la charité, le poids de la chaire et du jour. Le zèle avec lequel vous avez favorisé mon voyage, dont le principal objet vous était connu, m'a parfaitement convaincu de vos dispositions là-dessus ; et je n'ai pas à craindre que l'harmonie, qui heureusement règne parmi nous, n'en soit aucunement troublée.

Autant que j'ai pu en juger, nos ressources pour encourager l'éducation et la retenir par là-même entre nos mains, comparées à celles du clergé de divers diocèses que j'ai visités, sont immenses ; et il est certain que si nous pouvons former de bons maîtres et de bonnes maîtresses pour toutes les paroisses de la campagne, nous conserverons sur l'éducation du peuple l'influence que nous devons avoir par notre état. Nous paralyserons, sans bruit et sans coup férir, tous les efforts que l'on paraît disposé à faire pour nous dépouiller d'un droit si légitime. J'ai été tout occupé, dans mes diverses excursions, de ce besoin auquel il faut apporter un prompt et salutaire remède. J'espère que le diocèse se ressentira, dans peu d'années, des dispositions que j'ai prises à cet égard ; et que bientôt nous ne serons pas en arrière des diocèses que j'ai trouvés les mieux organisés sous ce rapport. Cet article important nécessitera une communication ultérieure de ma part : en attendant, croyez que je ferai tout en mon pouvoir pour mener à maturité les plans que je n'ai pu qu'ébaucher. S'il est un point où il faut que nos forces soient réunies, c'est sans doute ce point important, que je recommande à votre zèle et à vos prières d'une manière bien spéciale.

Les Bréviaires imprimés depuis un certain nombre d'années contenant un grand nombre de nouveaux offices, j'ai cru que mon voyage à Rome était une occasion favorable pour obtenir du St. Siège le pouvoir de les introduire dans notre calendrier. J'ai obtenu à cet effet un Indult, qui laisse à ma discrétion le tems que je jugerai convenable pour rendre ces divers offices obligatoires. Avant de rien statuer là-dessus, je crois devoir vous en adresser un tableau qui vous trouverez ci-dessous, en vous priant de ne marquer, au plutôt, quels sont les offices et messes correspondantes, qui ne se trouvent dans aucun de vos Bréviaires et Missels, et si vous pourriez vous en procurer de nouvelles éditions qui en contiennent le plus grand nombre, afin de diminuer l'embaras et les inconvéniens de supplémens sur feuilles volantes.

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.